ᐄᓂᐯᑯᐃᔅᔨᒡ ᓃᐦᒋᑦᑭᐃᔅᔨᒡ ᐁ ᓇᑕᒫᑐᐧᑖᐤ (ᐃᔅᔨᑦ ᐊᐧᑦ)
Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee)
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)

ᐃᔅᔨᑦ ᑎᐯᔅᐦᒋᑎᑦ
Cree Nation Government
Gouvernement de la Nation Crie

Whapmagoostui
ᐋᐱᒪᑯᐤᐧᐨᐃ

Chisasibi
ᒋᐧᓱᐧᐃ

Wemindji
ᐃᒥᐣᑦ

Eastmain
ᐃᐧᐧᒣᐣ

Waskaganish
ᐋᐧᑲᐦᐃᑲᓂᐤ

Nemaska
ᓄᒥᐧᑲᐤ

Waswanipi
ᐋᐧᐊᓂᐃ

Ouje-Bougoumou
ᐅᐧᒣᐳᑯᒧ

Mistissini
ᒥᐧᑎᓱᓐ

Washaw Sibi
ᐋᑫᐣᐅ ᓱᐧᐃ

MoCreebec
ᒧᑲᓇᐯᑊ

Message du Bureau de la Grande Cheffe Mandy Gull-Masty

Déclaration sur le discours inaugural du premier ministre François Legault à la 43e législature de l'Assemblée nationale

Le 30 novembre dernier, le gouvernement du Québec a ouvert avec la 43e législature de l'Assemblée nationale où j'étais présente lors de la présentation des priorités du premier ministre.

Alors que la Nation crie a développé une relation avec ce gouvernement au cours de son premier mandat, nous cherchons maintenant à poursuivre le travail en avançant dans un nouveau mandat avec celui-ci.

Lors de son discours, le premier ministre a annoncé les 5 priorités de son gouvernement ;

1. Environnement – un engagement à avoir zéro émission nette pour 2050

2. Économie – combler l'écart de richesse du Québec en augmentant l'économie verte, les retombées forestières et les minéraux stratégiques

3. Éducation – former et recruter plus d'étudiants en formation spécialisée, et répondre aux besoins de la petite enfance et des jeunes

4. Santé – Retenir plus de personnel médical, améliorer les services médicaux et s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir une contribution accrue

5. Identité – les objectifs du projet de loi 96 pour assurer l'existence de la langue française et de la culture

Dans sa déclaration d'ouverture, M. Legault a également abordé un élément essentiel, également mentionné dans l'annonce de sa réélection : le désir de travailler à la réconciliation et l'importance d'une relation de nation-à-nation et que les peuples autochtones et le Québec avaient besoin l'un de l'autre.

Les priorités que le premier ministre Legault espère réaliser avec succès seront réalisées, selon ses propres mots, « en obtenant des résultats ».

J'ai réfléchi à cette présentation par le gouvernement du Québec et il est clair que le

2 Lakeshore Road, Nemaska, Québec J0Y 3B0 | Tel: 819 673-2600 | Fax: 819 673-2606 | cree@cngov.ca | www.cngov.ca

succès de ce gouvernement va dépendre fortement de sa capacité à établir une relation de travail avec les peuples autochtones et la Nation crie. Nous avons une relation spéciale fondée sur l'entente de nation-à-nation décrite dans la Convention de la Baie James et du Nord québécois et les ententes subséquentes.

La Nation crie a été une composante essentielle du plan énergétique du Québec. Nous avons déjà fait valoir notre position et remporté avec succès une grande bataille afin de garantir nos droits après qu'un premier ministre ait annoncé en avril 1971 le « projet du siècle » en Eeyou Istchee.

Le contexte de l'énergie a évolué et changé depuis ce temps. Nous sommes maintenant confrontés à une nouvelle réalité environnementale - l'électrification des véhicules d'ici 2030 pour réduire les émissions et lutter contre le changement climatique.

La Nation crie a fait l'objet d'un développement énergétique massif sur notre territoire. Nous avons vécu avec l'impact de ces projets et avons vu leur impact sur le mode de vie, la faune et la perte de territoire des Cris. Nos communautés, nos maîtres de trappe et nos utilisateurs du territoire peuvent attester des changements que nous observons dans le paysage de la Nation crie, la faune et le mode de vie cri. Je tiens à remercier la cheffe Daisy House de sa déclaration au nom de ses membres qui vivent avec cette réalité.

Dans son discours, M. Legault a annoncé envisager d'entreprendre un autre projet de développement hydroélectrique dans le Nord du Québec afin d'atteindre les nouvelles cibles énergétiques potentielles pour les besoins d'électrification. Depuis que je suis grande cheffe, nous n'avons pas eu de discussions de cette nature, et je ne suis pas au courant que ces discussions ont eu lieu pendant mon mandat de grande cheffe adjointe. Nous n'avons pas été approchés comme un site de développement potentiel. Nos discussions de nation-à-nation ont été axées uniquement sur les améliorations nécessaires à l'infrastructure existante sur notre territoire qui a maintenant plus de 40 ans.

La déclaration du premier ministre Legault visant à combler l'écart de richesse entre l'Ontario et le Québec ne peut être fait au détriment du territoire et de la culture des Premières Nations. Le gouvernement ne peut agir unilatéralement et sans consultation des droits des peuples autochtones. Au cours des 46 dernières années, la Nation crie a toujours pris position. Je le ferai également dans une lettre officielle au gouvernement pour m'assurer que notre voix est entendue et que nos droits sont respectés.

Pour de plus amples renseignements :
Flora Weistche, attachée politique
Téléphone : (514) 604-3276